



# Fiche de données de sécurité

## Purple Nitro

### SECTION 1: IDENTIFICATION

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Identificateur du produit      | Purple Nitro                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Autres moyens d'identification | Numéro de code 335                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Usage recommandé               | Tout usage nettoyant et dégraissant.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Restrictions d'utilisation     | Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Fabricant                      | Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832<br>Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30.<br>CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses. |
| Numéro de la FDS               | 0805                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Danger  
Corrosif

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Peut être nocif si avalé.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique                   | Numéro de CAS | %    | Autres identificateurs | Autres noms |
|--------------------------------|---------------|------|------------------------|-------------|
| 2-butoxyéthanol                | 111-76-2      | 5-10 |                        |             |
| éthanolamine                   | 141-43-5      | 1-5  |                        |             |
| alcools en C9-11, éthanolamine | 68439-46-3    | 1-5  |                        |             |

Identificateur du produit : Purple Nitro - Ver. 1

Date de préparation : le 20 mars, 2025

Date de la plus récente  
version révisée :

FDS No. : 0805

Page 01 de 06

## Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des lunettes anti-éclaboussures, des gants résistant aux produits chimiques et des bottes en caoutchouc.

Ne laissez pas les vêtements entrer en contact. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à

Identificateur du produit : Purple Nitro - Ver. 1

FDS No. : 0805

Date de préparation : le 20 mars, 2025

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 02 de 06

moins de porter un équipement de protection approprié.

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.  
Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

#### Précautions relatives à l'environnement

De grandes quantités de matière concentrée doivent être contenus avec un absorbant approprié puis disposés avec conformément aux réglementations locales ou fédérales.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas ingérer.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

| Nom chimique                   | ACGIH TLV®  |       | OSHA PEL    |         | AIHA WEEL |     |
|--------------------------------|-------------|-------|-------------|---------|-----------|-----|
|                                | TWA         | STEL  | TWA         | Ceiling | 8-hr TWA  | TWA |
| éthanolamine                   | 3 ppm       | 6 ppm |             |         |           |     |
| 2-butoxyéthanol                | 20 ppm      |       | 25 ppm      |         |           |     |
| alcools en C9-11, éthanolamine | Non établie |       | Non établie |         |           |     |

#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser ventilation suffisant pour minimiser les expositions (les concentrations atmosphériques de vapeur) en dessous de la limite d'exposition maximale recommandée.

Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

##### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

##### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Propriétés physiques et chimiques de base

**Apparence** Liquide violet claire.

Identificateur du produit : Purple Nitro - Ver. 1

Date de préparation : le 20 mars, 2025

Date de la plus récente  
version révisée :

FDS No. : 0805

Page 03 de 06

|                                                                            |                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Odeur</b>                                                               | (2-butoxyéthanol)                                            |
| <b>Seuil olfactif</b>                                                      | Pas disponible                                               |
| <b>pH</b>                                                                  | 12.5 - 13.2                                                  |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b>                                | Pas disponible (fusion); 0 °C (32 °F) (congélation)          |
| <b>Point d'ébullition/Point initial</b>                                    | 100 °C (estimé)                                              |
| <b>Plage d'ébullition</b>                                                  | Pas disponible                                               |
| <b>Point d'éclair</b>                                                      | Sans objet                                                   |
| <b>Taux d'évaporation</b>                                                  | Pas disponible                                               |
| <b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>                                     | Pas disponible                                               |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b> | Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)     |
| <b>Tension de vapeur</b>                                                   | Pas disponible                                               |
| <b>Densité de vapeur</b>                                                   | Pas disponible                                               |
| <b>Densité relative (eau = 1)</b>                                          | ~ 1.03                                                       |
| <b>Solubilité</b>                                                          | Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides) |
| <b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>                                | Pas disponible                                               |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>                                     | Pas disponible                                               |
| <b>Température de décomposition</b>                                        | Pas disponible                                               |
| <b>Viscosité</b>                                                           | Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)     |
| <b>Autres informations</b>                                                 |                                                              |
| <b>Température critique</b>                                                | Pas disponible                                               |

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

### Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Identificateur du produit : Purple Nitro - Ver. 1

Date de préparation : le 20 mars, 2025

Date de la plus récente  
version révisée :

FDS No. : 0805

Page 04 de 06

Ingestion.

#### Toxicité aiguë

| Nom chimique                   | CL50                                      | DL50 (orale)     | DL50 (cutanée)        |
|--------------------------------|-------------------------------------------|------------------|-----------------------|
| éthanolamine                   | > 1.21 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) | 1720 mg/kg (rat) | 1000 mg/kg (lapin)    |
| 2-butoxyéthanol                | 450 ppm (rat) (4 heures d'exposition)     | 530 mg/kg (rat)  | 400-500 mg/kg (lapin) |
| alcools en C9-11, éthanolamine |                                           | 1378 mg/kg (rat) | > 2000 mg/kg (lapin)  |

#### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

#### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

#### Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

#### Toxicité pour la reproduction

##### Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

##### Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

##### Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

#### Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Biodégradable, avec un faible niveau de toxicité.

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique                   | CL50 pour les poissons                                                 | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| alcools en C9-11, éthanolamine | 1 - 10 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; statique) |                         |                                   |                       |

#### Persistance et dégradation

Facilement biodégradable, méthode de test #301D, OECD.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------|
| TMD au Canada  | 2491       | Solution d'éthanolamine             | 8                                            | III                |

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

### Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

### États-Unis

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Inscrit sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Mark Bryans

**Numéro de téléphone** (905) 648-7832 ext 351

**Date de préparation** le 20 mars, 2025

**Avis** Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.

Identificateur du produit : Purple Nitro - Ver. 1

Date de préparation : le 20 mars, 2025

Date de la plus récente  
version révisée :

FDS No. : 0805

Page 06 de 06